

## Le phénomène « des élèves-paysans » dans la politique de l'école de proximité

<sup>1</sup> Kouadio Kouassi Kan Adolphe, <sup>2</sup> N'DRI Kouamé Abou

<sup>1</sup> Docteur En Sociologie, Chercheur Au Crd/Université Alassane Ouattara De Bouaké, Côte D'ivoire

<sup>2</sup> Enseignant-Chercheur À L'université De Korhogo, Côte D'ivoire

### Abstract

A l'image des grossesses précoces, le phénomène « des élèves-paysans » est un facteur structurant l'inégalité des chances scolaires. Réalité des communes et sous-préfectures rurales, il constitue un frein à la politique de « l'école de proximité ». Le présent article dont l'objectif est de déterminer les facteurs socioculturels qui construisent ce phénomène s'est réalisé dans la sous-préfecture de Tankessé (département de Koun-Fao). La collecte des données s'est faite à partir de 05 focus-group et 23 entretiens. Il a été question d'un échantillonnage par quota.

**Keywords:** élève-paysan, école de proximité, tuteur-paysan

### 1. Introduction

Dès, l'indépendance du pays en 1960, la volonté de l'Etat ivoirien de scolariser tous les enfants du pays afin d'atteindre un taux d'instruction avoisinant celui des pays du nord est perceptible à travers les différentes politiques scolaires (Alice Odounfa, 2003) [5]. Il s'agit entre autre de "l'éducation pour tous", de "la gratuité de l'école", de "l'école de proximité". En terme de bilan, ces politiques ont connu dans l'ensemble un succès si l'on s'en tient au nombre d'écoles et structures de formation professionnelle disséminées sur toute l'étendue du territoire national, au taux de scolarisation, à la distribution des manuels scolaires, à la construction de collèges en zone rurale, aux cadres supérieurs et aux diverses potentialités dont dispose l'Etat pour propulser le développement socio-économique,...

Si ces résultats sont satisfaisants par endroit, l'objectif lui, est loin d'être atteint, eu égard à la persistance de certains phénomènes qui constituent des zones d'ombre dans le système scolaire. C'est le cas des grossesses précoces auxquelles s'ajoute aujourd'hui l'utilisation des élèves par les tuteurs paysans dans les plantations.

Si le rapprochement des collégiens de leur aire culturelle, de leur parents géniteurs à travers « les écoles de proximité » est un pari gagné, il constitue cependant la source d'un phénomène nouveau : « les élèves-paysans ».

En effet une étude exploratoire menée en avril 2015 dans des communes et sous/préfectures rurales bénéficiaires des collèges et lycées de proximité a conduit au constat suivant : tous les collégiens interrogés, quelque soit le mode de résidence (vit chez un tuteur, chez ses parents géniteurs, ou loue un loyer) passent leur temps libre à exécuter une activité champêtre; en d'autres termes l'emploi du temps de l'école est toujours complétée par un programme champêtre.

Dès lors comment s'explique cette attitude des élèves. Quelles sont les contraintes et logiques socioculturelles qui rendent compte du phénomène des élèves-paysans ? En clair quelles sont les représentations et systèmes de sens qui favorisent la « paysanisation » des collégiens des communes rurales ?

### 2. Méthode

Il s'agit de présenter le site de l'étude, l'échantillonnage et la méthode d'analyse. La présente recherche est circonscrite dans la commune de Tankessé, département de Koun-Fao, à l'Est de la Côte d'Ivoire. Il est peuplé d'autochtones Agni et d'allogènes (Abon, Koulango, Sénoufo, Malinké) et d'étrangers Burkinabés, Maliens, Ghanéens avec une population estimée à 7645 habitants (données recueillies, auprès du sous-préfet de Tankessé, avril 2015).

Le choix du site a été suscité par la découverte du phénomène « des élèves –paysans » lors d'une étude sur les conditions d'hébergement des collégiens des et fonctionnaires des communes rurales, mais aussi le faible taux de réussite aux examens de fin de cycle. La présente étude est de type explicatif. L'enquête en vue d'atteindre l'objectif de la présente étude s'est déroulée de mars à juin 2015. Il a été question d'un échantillonnage par quota. Les techniques utilisées dans le cadre de cette étude sont les entretiens semi-directifs et les entretiens de groupe.

Pour collecter les informations 05 focus-group et 23 entretiens ont été réalisés.

Les entretiens de groupe ont été adressés à la notabilité, à la direction de l'école, à 08 enseignants regroupés sous le critère de sexe et d'ancienneté (5 ans au moins), au bureau du délégué des élèves et aux élèves à raison de trois par mode de résidence (vit chez les parents géniteurs, loue sa maison ou vit chez un tuteur).

Les entretiens ont été adressés au sous/préfet, à dix tuteurs paysans de façon aléatoire à raison de cinq par sexe, à 12 collégiens à raison de 06 par sexe et 04 par mode de résidence de façon aléatoire. L'organisation, le traitement et l'analyse des informations obtenues par entretiens, s'est appuyé sur un modèle d'exploration du langage autour des thèmes *conditions de vie et d'étude des élèves, participation des élèves aux activités champêtres et domestiques, représentations et sens de la participation des élèves aux travaux champêtres et domestiques*.

### 3. Résultats

#### 3.1. L'école de proximité : parents d'élèves soulagés, tuteurs/tutrices perplexes, élèves à l'avenir incertain

L'avènement des collèges dans les communes rurales a ranimé et créé un faisceau relationnel entre les parents d'élèves et les paysans résidant dans les communes rurales bénéficiaires des collèges. Face à la sollicitation d'être le tuteur ou la tutrice d'un(e) collégien(ne) (fils d'un parent ou d'un ami), les paysans appelés à être tuteurs ou tutrices sont souvent perplexes, ou soumis à des calculs où le poids des relations familiales et d'amitié prennent le dessus sur les difficultés à répondre aux besoins du ménage. En effet, sous la base des relations d'amitié ou de famille, les populations des communes rurales se voient dans « l'obligation » d'être le tuteur/tutrice d'un collégien. L'état d'esprit dans lequel ces tuteurs reçoivent les enfants est bien traduit par les propos d'une femme sollicitée à recevoir un élève : « *je vis dans une maison à deux pièces avec mes trois enfants et leur père. Ce dernier se débrouille à la scierie; c'est difficile de répondre aux besoins du ménage, mais je fais comment ? Comme c'est le fils de mon cousin, je suis obligée de le recevoir; on va se débrouiller, Dieu est grand...* ». Les paysans, en acceptant les protégés ne sont ni dans la capacité de répondre à leur besoins primordiaux (assurer au moins les plats quotidiens), les héberger décentement (moins de quatre personnes par chambre) en évitant de loger filles et garçons de plus de 10 ans ensemble. La conséquence de tout ce qui précède c'est, comme l'a dit un responsable d'école, « non seulement la promiscuité, mais également les grossesses non désirés, précoces et involontaires ».

Pour les parents d'élèves, la tâche est allégée par l'école de proximité, car « *plus besoins d'aller au loin, vers un inconnu pour lui demander d'héberger un collégien avec lequel il n'existe aucun lien de parenté; juste à côté on a au moins un frère ou par défaut un ami; nous, parents d'élèves, nous remercions les initiateurs des collèges de proximité* ». Jadis les parents d'élèves pouvaient quitter leur sous/préfecture, préfecture ou région (en dehors de leur aire culturelle) pour la quête d'un tuteur par ce que l'affectation des collégiens et lycéens ne tenait compte que de la disponibilité des structures d'accueil. Aujourd'hui, avec la politique de l'école de proximité, l'Etat entent plonger les élèves dans leur aire culturelle, les rapprochant ainsi de leurs parents géniteurs et leur offrir des conditions de vie et d'étude favorables. Si à certains égards, on note des satisfactions (limitation de la distance d'avec les parents géniteurs, disponibilité des tuteurs...), cependant de nombreuses questions restent en suspens. En effet, peu outillées et non préparées (absence d'infrastructures d'accueil), les communes rurales répondent difficilement aux conditions d'accueil d'un collège. Pendant que les enseignants sont logés dans des cours communes, les élèves vivent en promiscuité et sont des opportunités de main d'œuvre pour les paysans.

#### 3.2. L'école de proximité : une opportunité de main d'œuvre pour les paysans

Considérée comme une stratégie pour couvrir les besoins du ménage alourdis par l'arrivée des collégiens, l'utilisation des élèves dans les plantations de leurs tuteurs n'est plus à démontrer. Elle est d'ailleurs une condition, une forme de contrat tacite entre les parents géniteurs et les tuteurs paysans. Ces contrats sont formulés de façon suivante : « ...si votre

enfant accepte d'aller au champ les jours où il ne va pas au cours, de me soutenir dans mes travaux domestiques... alors on pourra rester ensemble, dans le cas contraire ce n'est pas la peine » (enquête de terrain, mai 2015). Ces propos qui sont transversaux dans les discours de tous les tuteurs quelque soit le sexe, a fait dire certains élèves qu'ils sont de « *la main d'œuvre pour les tuteurs paysans* ».

En clair, l'exploitation des élèves dans les plantations revient en dernière analyse la motivation des paysans à accepter les élèves en quête de tuteur. Ainsi les paysans acceptent autant d'élèves qu'il y a de proposition. Dans tous les cas il s'agit d'un partenariat gagnant/gagnant, ou les tuteurs ont de la main d'œuvre gratuite et les élèves, un toit et de la nourriture sans déboursier de l'argent, malheureusement au détriment des études. Ceux qui vivent dans les maisons en location font de même afin de parvenir à payer le loyer et se nourrir. En voici des propos qui semblent justifier leur attitude : « c'est dur, on est obligé de faire comme ça », « les petits contrats de champ nous permettent de joindre les deux bouts ». Par ailleurs, en fonction de la nature de l'activité du paysan, la préférence peut être un élève de sexe masculin ou féminin ou les deux. Les tuteurs reconnaissent que « les élèves les aident, les soutiennent beaucoup », une façon pour eux de reconnaître l'apport des élèves dans la réalisation de leurs activités agricoles. Pour ce faire, beaucoup de paysans recherchent des élèves à la quête de tuteur. Voici des propos qui traduisent clairement la représentation que les paysans ont des élèves dont ils ont la charge : « *combien de manœuvres as-tu eu cette rentrée-ci ?* » (Propos rapporté par un élève qui écoutait la conversation de deux paysannes). Les élèves sont en conclusion de la main d'œuvre pour les tuteurs et leur salaire consiste en hébergement et en nourriture. A cause de cette représentation paysanne des élèves dont ils ont la charge, on assiste à des rejets d'élèves par des tuteurs pour « non respect du contrat » : « aller au champ quand on n'a pas cours », ou des élèves fuyant des tuteurs « invivables » (tuteurs jugés trop exigeants). De la sorte, au cours d'une même année, les élèves se voient dans l'obligation de changer de tuteurs autant de fois que nécessaire. Aussi y a-t-il des avantages à être apprenant (collégien) et petit paysan ?

#### 3.3. Le double apprentissage comme une certitude de réussite sociale pour les enfants

Le double apprentissage comme une certitude de réussite sociale pour les enfants est l'une des explications qui soutient l'attitude des tuteurs-paysans. En effet pour un groupe de tuteurs et parents d'élèves la participation des élèves aux travaux champêtres et domestiques est « une seconde chance donnée aux élèves en cas d'exclusion du système scolaire ». En effet, éloignés des parents géniteurs, il revient de « devoir » pour les tuteurs « d'offrir un encadrement agricole aux élèves pour une intégration à la vie paysanne en cas d'échec scolaire », c'est pourquoi, les tuteurs paysans s'offrent le droit de créer diverses plantations (café, cacao, manioc, banane, hévéas...) avec leurs protégés-élèves. Ainsi à la question de savoir pourquoi les élèves fréquentent les champs, des tuteurs répondent « savoir-faire un champ est très important de nos jours à cause du manque d'emplois et des échecs répétés, en plus, même les fonctionnaires font des plantations ». Pour les tuteurs-paysans, « les paresseux au champ n'ont pas de place dans la société actuelle dont l'économie repose sur le travail du champ ». Fort de ce qui

précède, on assiste à une *paysanisation* des élèves des zones rurales, ce qui affecte naturellement les résultats scolaires, particulièrement le BEPC et l'entrée en seconde.

### **3.4. Les implications du phénomène des enfants paysans sur le rendement scolaire**

L'impact de l'attitude des tuteurs de développer des compétences en agricultures chez les élèves ou de les faire 'rembourser' ce qu'ils consomment en créant avec eux diverses plantations, affectent diversement le rendement des apprenants. En effet selon, les entretiens avec les enseignants et l'administration du collège, « les élèves des petites villes ne développent pas des attitudes favorables à la réussite scolaire ». Ils développent plutôt un esprit de contrats dans les champs même aux heures de cours. Ainsi ils n'ont point dans leurs programmes « des temps réservés à la lecture » et n'ont non plus « d'initiatives d'exercices personnels dans les différentes disciplines ». La conséquence de ces comportements est le développement de « *la tricherie, des notes sexuellement acquises* ». Il s'en suit malheureusement des grossesses scolaires (les élèves mères et pères), une baisse du niveau d'instruction malgré le niveau d'étude et naturellement un taux d'échec élevé au BEPC (surtout à l'entrée en seconde) et au BAC. Par ailleurs on assiste à une croissance des établissements secondaires privés pour la récupération "des déchets" des collèges publics.

### **4. Conclusion**

Convaincu que le rapprochement des collégiens de leurs parents géniteurs améliorerait les conditions de vie et d'étude dans un contexte d'absence d'internat scolaire, l'Etat ivoirien réalise depuis plus d'une décennie une politique dite « école de proximité ». Elle consiste en la construction de collèges dans les sous-préfectures et communes rurales. Si ce programme connaît une série de difficultés, à savoir, l'insuffisance de logement, les grossesses précoces, celui de l'utilisation des collégiens dans les plantations a retenu notre attention dans le présent article. En faisant des collégiens des paysans, cette attitude paysanne constitue un frein à la réussite scolaire.

### **5. Références**

1. Paul Désalmand. Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire : des origines à la Conférence de Brazzaville, Abidjan, Les Éditions du CERAP, 2008 ,457 p) .ISBN 978-2-915352-41-2)
2. Paul Désalmand. Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire : de la Conférence de Brazzaville à 1984, Abidjan, Les Éditions du CERAP, 2005 ,590 p) .ISBN 978-2-915352-01-6)
3. Alice Ellenbogen, École primaire et citoyenneté en Côte d'Ivoire aujourd'hui, Paris, Édition L'Harmattan, 2004 , 183 p) .ISBN 2-7475-5694-8)
4. La Côte d'Ivoire en chiffres, Abidjan, dialogue production, 2007
5. (fr) Alice Odounfa, Le défi de l'éducation pour tous en Côte d'Ivoire, Unesco, 2003.